

Observation n°326 du 16/04/2023

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis opposé à ce projet éolien car il représente un grave danger pour les paysages de notre région.

Dans sa réponse à l'avis de la MRAE, ENGIE GREEN a tenté de démontrer que l'effet d'encercllement était négligeable, voire inexistant.

Or, il suffit de regarder la carte en pièce jointe pour se rendre compte des risques de saturation des paysages si le projet de Doussay venait à se réaliser.

Cette carte a été établie avec rigueur à partir des informations connues en 2021 : parcs éoliens existants, déjà autorisés, en instruction ou en projet... Et elle ne tient pas compte des projets sous-marins dont les associations locales n'ont pas encore connaissance !

Stop à la prolifération des éoliennes dans notre région. C'est pourquoi le projet éolien d'ENGIE GREEN de Doussay doit être refusé.

Pascal Wion

